

FICHE D'INFORMATION
(à remettre avec le formulaire d'adhésion)

- Comment avez-vous eu connaissance du réseau ENTREPRENEURIELLES ?
.....
.....
- Quelles sont les raisons de votre adhésion à notre réseau ?
.....
.....
.....
- Qu'attendez-vous d'ENTREPRENEURIELLES ?
.....
.....
- Quelles sont les compétences que vous pourriez apporter à ENTREPRENEURIELLES ?
.....
.....
.....
- Parmi nos différentes commissions actuelles, quelles seraient celles auxquelles vous souhaiteriez participer ?
 - Commission d'Aide à la Création d'Entreprise
 - Commission Rapprochement Ecole – Entreprise
 - Commission Atelier de réflexion – animation des dirigeantes
 - Commission Gestion des temps de vie : garde d'enfants, crèches
 - Commission internationale
 - Autres :
- Auriez-vous des projets ou des actions à proposer à ENTREPRENEURIELLES ?
.....
.....

Ce questionnaire a pour but de mieux vous connaître et de répondre au mieux à vos attentes

CHARTRE D'ENGAGEMENT ENTREPRENEURIELLES DE L'ADHERENTE START'IELLES

Association Loi 1901

Prix « Génération Entreprendre 2008 » de la structure accompagnatrice

16, Avenue de St Antoine – Bureaux du Littoral – 13015 Marseille

Tél. 04 91 03 97 49 – 06 28 83 12 95 – Mail : contact@entrepreneurielles.com - www.entrepreneurielles.com

Nom, Prénom de l'adhérente :

Préambule :

L'association **ENTREPRENEURIELLES** a été créée en avril 2005 à l'initiative de *Dirigeantes, femmes Chefs d'entreprises, Cadres*, réunies autour de la volonté de promouvoir l'entrepreneuriat au féminin. L'axe de toutes nos actions est de favoriser l'esprit réseau, de développer la valeur ajoutée et de participer au développement du tissu économique de nos entreprises.

Les valeurs de l'association ENTREPRENEURIELLES sont le partage, la solidarité, l'écoute, l'entraide, le professionnalisme et le soutien des Chefs d'entreprises.

De cette volonté est née la commission d'**Aide à la Création d'Entreprise (A.C.E.)**, permettant d'ouvrir le réseau **ENTREPRENEURIELLES** à toutes les femmes qui souhaitent créer leur propre activité professionnelle et s'impliquer d'un point de vue économique dans la vie de leur région.

CHARTRE D'ENGAGEMENT ENTREPRENEURIELLES DE L'ADHERENTE START'IELLE

1. Charte d'engagement ENTREPRENEURIELLES

Cette charte définit les droits et les devoirs respectifs ainsi que les engagements réciproques de l'adhérente START'IELLE et de l'association ENTREPRENEURIELLES afin d'assurer une bonne compréhension du fonctionnement du réseau.

La charte est signée par l'ensemble des parties au moment de la première adhésion.

Pour garantir sa mise en œuvre, la charte est portée à la connaissance de l'ensemble des adhérentes du réseau.

2. L'adhérente START'IELLE

Peut être considérée adhérente START'IELLE, toute femme souhaitant créer son activité professionnelle et ayant présenté un dossier de candidature. Ce dossier sera soumis en commission pour acceptation au sein du réseau.

Adhésion

Afin d'être solidaire avec toutes les créatrices, **ENTREPRENEURIELLES** a voulu permettre aux femmes en phase de création d'adhérer à l'association grâce à une cotisation de 45 €/an au lieu de 220 €/an.

Pour être adhérente START'IELLE, la créatrice ou porteuse de projet doit s'acquitter d'une adhésion annuelle renouvelable chaque année de date à date.

Cette adhésion n'est valable que tant que la créatrice ou porteuse de projet est en phase de création ou a créé depuis moins d'un an son activité professionnelle.

Avant d'adhérer, la créatrice ou porteuse de projet peut participer une fois à un déjeuner mensuel de l'association ENTREPRENEURIELLES sans adhérer. Par la suite, si elle souhaite participer à d'autres rencontres ou évènements de ENTREPRENEURIELLES, elle devra s'acquitter de l'adhésion annuelle.

L'adhésion START'IELLE ouvre droit aux points développés dans le paragraphe n°6.

Selon les statuts de l'association ENTREPRENEURIELLES, seules les adhérentes ENTREPRENEURIELLES, chefs d'entreprise établies depuis plus d'un an ont droit au vote en Assemblée Générale et en Conseil Administration.

3. Durée

Cette charte s'appliquera tant que l'adhérente sera à jour de sa cotisation et considérée en tant qu'adhérente START'IELLE

Cette charte s'applique à toute adhérente en cours de création jusqu'à la fin de la première année d'activité (extrait Kbis faisant foi)

Après sa première année d'activité l'adhérente START'IELLE a la possibilité, si elle le souhaite, d'adhérer à l'association ENTREPRENEURIELLES, en cotisant en tant que chef d'entreprise.

Association Loi 1901

Prix « Génération Entreprendre 2008 » de la structure accompagnatrice

16, Avenue de St Antoine – Bureaux du Littoral – 13015 Marseille

Tél. 04 91 03 97 49 – 06 28 83 12 95 – Mail : contact@entrepreneurielles.com - www.entrepreneurielles.com



4. Engagements de l'adhérente START'IELLE

L'adhérente START'IELLE s'engage par la présente charte à :

- Respecter les valeurs « ENTREPRENEURIELLES » et participer à la vie du réseau
- Participer au moins une fois par trimestre à une rencontre ou un évènement du programme A.C.E. ou aux autres commissions de l'association
- Communiquer en toute transparence sur les avancées de son projet pour le bien fondé de l'accompagnement
- Représenter l'association et ses valeurs
- Respecter les conditions d'adhésion START'IELLE (Transmettre un extrait K-Bis à ENTREPRENEURIELLES à la création de son activité, être à jour de son adhésion)
- Apporter son soutien, son expérience et son savoir-faire aux autres adhérentes qui en auraient besoin
- Apporter toute information qui lui semble utile et nécessaire au fonctionnement du réseau ENTREPRENEURIELLES
- L'utilisation des données des adhérentes devront se faire avec leur accord.
- L'adhérente s'engage à ne pas diffuser les coordonnées des adhérentes aux personnes externes au réseau.
- Pour toute démarche commerciale au sein du réseau, l'adhérente pourra utiliser la newsletter qui est mise à sa disposition.

5. Engagements de ENTREPRENEURIELLES

L'association ENTREPRENEURIELLES s'engage par la présente charte à :

- Soutenir les adhérentes START'IELLE en partageant leur expérience et leur savoir-faire notamment à l'occasion d'un programme commun :
 - Un déjeuner mensuel
 - Un atelier formation-information
 - Une permanence mensuelle et individuelle (sur rendez-vous)
- Ouvrir le réseau des Entrepreneurielles aux adhérentes START'IELLE, en permettant des rencontres passerelles avec les adhérentes chefs d'entreprise, Dirigeantes et Cadres
- Soutenir les adhérentes START'IELLE dans leurs démarches de création en les informant des dispositifs d'aide à la création d'entreprise
- Assurer un suivi des créatrices au travers de différents outils mis à disposition à l'adhérente START'IELLE. à son adhésion
- Tenir confidentielles les informations de stratégie de création données par les adhérentes, si elles en font la demande
- Transmettre un reçu d'adhésion lors du règlement de la cotisation et informer l'adhérente START'IELLE de la date de renouvellement à échéance de sa 1^{ère} adhésion.

6. Respect des règles et maintien de l'adhésion

Le conseil d'administration pourra étudier le maintien de l'adhésion en cas de non-respect des engagements des adhérentes et ce, sans remboursement de la cotisation.

7. Evolution de la Charte

Cette charte pourra être évolutive.

Association Loi 1901

Prix « Génération Entreprendre 2008 » de la structure accompagnatrice

16, Avenue de St Antoine – Bureaux du Littoral – 13015 Marseille

Tél. 04 91 03 97 49 – 06 28 83 12 95 – Mail : contact@entrepreneurielles.com -www.entrepreneurielles.com

Fait à Marseille, Le
En deux exemplaires

ENTREPRENEURIELLES

Représentée par Jacky GAFFARI – Présidente
(Signature et cachet)

Nom et prénom

(Signature de l'adhérente A.C.E.
et cachet de la société)

*Parapher toutes les pages
Et faire précéder les signatures de la mention
« Lu et approuvé ».*

Association Loi 1901

Prix « Génération Entreprendre 2008 » de la structure accompagnatrice

16, Avenue de St Antoine – Bureaux du Littoral – 13015 Marseille

Tél. 04 91 03 97 49 – 06 28 83 12 95 – Mail : contact@entrepreneurielles.com -www.entrepreneurielles.com